

LES CRITERES D'ELIGIBILITE

Activités

A travers le sport, vous menez des activités visant à :

- Promouvoir une **éducation active** des enfants
- **Favoriser l'inclusion des publics d'enfants les plus vulnérables et/ou marginalisés** (pour lutter contre les inégalités de genre, les discriminations communautaires, l'exclusion des enfants en situation de handicap...).

Structures

La structure est une **Organisation de la société civile (OSC)**.

Le terme OSC désigne : les organisations non gouvernementales, les associations, les clubs, les fédérations sportives, les comités olympiques, les structures de quartier, les fondations (publiques et privées), les Groupements d'Intérêt Economique (GIE), les syndicats, les coopératives.

Langue et zone géographique

Vous êtes **francophone** et votre structure déploie ses activités dans l'un des pays suivants : **Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.**

Ressources humaines

Votre organisation est dans la capacité de mobiliser **deux personnes francophones** pour prendre part activement à **la totalité du programme d'accompagnement** d'un an et pour **participer aux ateliers de formation intensive** (bootcamp) qui se dérouleront à Dakar* (2 ateliers d'une durée d'une semaine – *frais pris en charge par l'incubateur* –).

**Sous réserve de modification en fonction de l'évolution de la situation sanitaire en Afrique de l'Ouest.*

